



Commune de LAURIS
84360 LAURIS

PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
COMPLEMENT

Mardi 10 octobre 2017 à 20h00
Salle des mariages

- **Questions diverses**

- **M Jean Briussel** évoque le dossier des compteurs Linky et précise que le dernier dossier de l'UFC Que Choisir présente une étude pondérée des nuisances potentielles de ces nouveaux compteurs électriques. Il estime que le principe de précaution n'a pas à s'appliquer dans ce cas précis et le Conseil Municipal n'a pas à se positionner sur cette question.
Mme Jade Escoffier précise quant à elle que, dans le dernier article de l'UFC Que Choisir du mois d'octobre, la question des compteurs Linky est de nouveau abordée non en termes d'interdiction de pose des compteurs par arrêté du maire, mais sur le fait qu'il semblerait possible que le Conseil Municipal délibère sur la non obligation systématique d'installation des compteurs chez les particuliers.

Mme Jade Escoffier souhaite rajouter l'observation suivante sur ce thème :

« Concernant les compteurs Linky, Mme Jade Escoffier a transmis 3 propositions de délibérations vierges, rédigées par un cabinet d'avocat parisien spécialisé dans le domaine, afin que le conseil municipal puisse délibérer en toute légalité »

M le Maire : Mr ROUSSET André